

Ces honoraires* comprennent la rédaction du compromis de vente et le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique.

Prix de vente		Sur les immeubles à usage d'habitation ou professionnels et sur les terrains à bâtir
De	À	HONORAIRES TTC*
0 €	24 999 €	4 000 €
25 000 €	49 999 €	4 500 €
50 000 €	69 999 €	6 000 €
70 000 €	89 999 €	7 500 €
90 000 €	109 999 €	8 500 €
110 000 €	129 999 €	9 200 €
130 000 €	149 999 €	10 000 €
150 000 €	174 999 €	11 500 €
175 000 €	199 999 €	12 500 €
200 000 €	224 999 €	13 500 €
225 000 €	249 999 €	14 500 €
250 000 €	274 999 €	15 500 €
275 000 €	299 999 €	16 500 €
300 000 €	349 999 €	18 000 €
350 000 €	399 999 €	19 500 €
400 000 € et plus		5,00 %

* Les honoraires sont à la charge du vendeur pour les mandats de vente, sauf stipulation contraire prévue au mandat. Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur pour les mandats de recherche. Dans le cadre de la formule Sérénité, les honoraires résultant du présent barème peuvent être réduits (voir conditions en agence).

Avis de valeur :

Bilan complet et remise d'un rapport d'estimation

→ 200 € TTC

Transaction vente de fonds de commerce ou de locaux commerciaux :

→ 6 000 € TTC minimum. 12% TTC du prix de vente

LOCATION – MANDAT PRIMMO

(Locaux d'Habitation / Mixte Habitation professionnel loués nus ou meublés soumis à la loi du 06 juillet 1989 modifiée)

	BAILLEUR	LOCATAIRE
Entremise et négociation	Forfait de 50 € (Offert dans le cadre d'un mandat de gestion)	0 €
Visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail	7,00%* plafonné à 8,07 €/m ²	7,00%* plafonné à 8,07 €/m ²
Etat des lieux location	2,50%* plafonné à 3,03 €/m ²	2,50%* plafonné à 3,03 €/m ²
TOTAL (hors entremise et négociation)	9,50%* plafonné à 11,10 €/m²	9,50%* plafonné à 11,10 €/m²
Bien inférieur ou égal à 40 m ² de surface habitable	11,10 €/m ² surface habitable	11,10 €/m ² surface habitable

HONORAIRES LOCATION : BAUX de DROIT COMMUN / CODE CIVIL

	BAILLEUR	LOCATAIRE
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail, état des lieux d'entrée	9,50%*	9,50%*

HONORAIRES LOCATION : BAUX COMMERCIAUX – BAUX PROFESSIONNELS à la charge du locataire

Bail initial et Renouvellement	15% du montant du loyer annuel hors taxes et hors charges	
Honoraires liés à toute modification du bail en cours d'exécution (avenant, à la charge du demandeur)	66% du montant facturé pour la Visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail	

HONORAIRES LOCATION : Stationnement, Garage, Cave, etc.

	BAILLEUR	LOCATAIRE
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail, état des lieux d'entrée	144 €	144 €

VACATION HORAIRE

Vacation Collaborateur	85 €
------------------------	------

*du montant annuel des loyers hors charges

HONORAIRES DE LOCATION GESTION

GESTION LOCATIVE (à la charge du bailleur)

MANDAT SERENIMMO	Offre Serenimmo (Gestion Financière, Gestion Administrative et Fiscale, Gestion Technique)	7,20% (3,60% la première année) du quittance (Loyer charges comprises)
	Option Optimmo (Offre de base, GLI, Dégradations immobilières, Protection juridique, Inoccupation)	+3,00% du quittance (Loyer charges comprises)
	Option OtimmoPlus (OPTIMMO et Vacances locative)	+ 5,40% du quittance (Loyer charges comprises)
MANDAT SERENIMMOPLUS	Immeuble complet en gestion	9,60% du quittance (Loyer charges comprises)
	Options OPTIMMO et OPTIMMOPLUS cumulables aux taux indiqués ci-dessus	
Aide à la déclaration des revenus fonciers		75 €

FRAIS ET HONORAIRES SPECIFIQUES

PRESTATION DE SERVICE A LA DEMANDE DU BENEFICIAIRE

Etablissement d'un pré-état daté (sur devis validé à la demande et sous réserve de gérer la copropriété)

380 € TTC